

Permis de former

PRÉSENTIEL INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

A l'issue de la formation vous serez capable de vous approprier les connaissances et les outils nécessaires pour optimiser et formaliser votre rôle de tuteur en entreprise.

Programme

Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance

Accueil du jeune : présentation de l'entreprise, du rôle du maître d'apprentissage ou du tuteur, des missions de chacun ; tuteur/tutoré.

Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel

Accueil, accompagnement et organisation du parcours de formation.

Présentation du métier, son environnement et son intégration dans l'équipe, l'organisation de l'entreprise.

Présenter les règles d'hygiène et de sécurité de l'entreprise.

Planifier le suivi régulier de l'alternant.

Développer le professionnalisme, l'autonomie et la responsabilisation de l'alternant.

Mettre en situation l'alternant et vérifier sa motivation.

Valoriser le travail réalisé.

Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

Présenter le référentiel du diplôme préparé.

Echanger avec le centre de formation.

Etablir le programme de travail et l'organisation avec les collègues.

Mesurer les progrès de l'alternant et rectifier si besoin.

Maintenir une relation de confiance.

Participer aux évaluations qualifiantes.

Initiation au droit social : les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

Les différents contrat en alternance.

Le cadre juridique, les contrats de travail, le statut de salarié.

Forme et durée des contrats.

Réglementation et durée de formation.

Rappel sur la réglementation des mineurs.

Informer l'alternant sur les aides possibles dans le secteur HCR.

Les points forts de la formation

- Mini groupes pour favoriser les échanges entre professionnels
- Exercices à partir de cas concrets rencontrés en entreprise.
- Formation pratique avec mise à disposition d'une boîte à outils (guide d'entretien, grille d'observation et livret de suivi...) immédiatement applicable dans vos situations de travail.
- Permis de former délivré par le Certidev AKTO HCR

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue



Public cible

Professionnel de la filière hôtellerie-restauration amené à tutorer des alternants



Durée

2 Jours dont 14 Heures en



Tarif(s) net de taxe

580 € par stagiaire



Adresse

Site de Rennes/Bruz

Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201

35172 Bruz

https://www.cci-formationbretagne.fr/ille-et-vilaine

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Connaître l'environnement législatif du travail en matière de contrats en alternance. Développer la qualité de la fonction tutorale. Accompagner l'intégration d'un salarié dans l'entreprise. Appréhender les différents rôles et fonctions à assumer durant la période de formation.

▶ PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. Cela donne lieu à la délivrance du permis de former par le certidev (AKTO HCR). Validité 4 ans.

Modalités pédagogiques

Mise en application, jeux de rôle, partage d'expériences, remise de supports pédagogiques



Date et mise à jour des informations : 30/09/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



GANDOURINE Marie

Marie.GANDOURINE@ille-et-vilaine.cci.fr

